MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des ressources humaines

DREAL Centre-Val de Loire

OFFRE D'EMPLOI

Aide au remplissage : http://intra.dreal-centre.i2/IMG/pdf/model_fdp_renoirh_et_ldgv7_cle1aa9b1.pdf

Intitulé du poste : Chargé-e de mission intégration environnementale

N° du poste RenoiRH : E000010523

Catégorie d'emploi	A/A+
Cotation	Groupe 4
Code emploi(s)-type(s)	EPP005

Direction/Service/Département/Unité ou autre décomposition de l'organigramme	DREAL Centre-Val de Loire Service Mobilités Transports Département Infrastructures et Déplacements.
Localisation	5 Avenue Buffon - 45100 ORLÉANS LA SOURCE

Dans RenoiRh les activités du poste sont par défaut télétravaillables, dans le cas contraire cocher « non »	☐ Non
Nombres de jours télétravaillables	

Niveau d'expérience requis	

Poste à durée minimale ou maximale d'occupation : **(arrêté du 06/01/2023)**	☐ Durée minimale ☐ Durée maximale

Poste A+ / encadrement supérieur	☐ Oui ☒ Non
Encadrement	☐ Oui ☒ Non
Nombre de personnes encadrées	
Réalisation des entretiens pro.	☐ Oui ☒ Non
Niveau Hiérarchique	☐ *Directeur* ☐ N-1 (Chef Service) ☐ N-2 (Chef Dpt.) ☐ N-3 (Chef Unité) ☐ N-4 (Chef Antenne)

La réalisation des missions est-elle accessible aux agents possédant une RQTH	☐ Oui ☐ Non

► <u>Descriptif de l'employeur</u> : *max 1 240 caractères*

Un terme fédérateur pour la DREAL : la PROTECTION…

de la nature et des ressources, des populations, des biens et des activités économiques, des ménages les plus modestes, des usagers de la route, des infrastructures, des agents…

Le Service Mobilités Transports (SMT) est composé de deux départements, eux-mêmes divisés en unités ou pôles.

Le Département Infrastructures et Déplacements (DID), qui comprend 13 agents dont 8 agents de catégorie A, est composé de deux pôles, d'un chargé de mission ferroviaire et d'un adjoint au chef de département, chef de projets. Il est plus particulièrement chargé :

- du suivi des opérations d'investissement inscrites au CPER sur le réseau routier national et de la mise en concession autoroutière de l'A154 ;

- du portage des politiques de l'Etat en matière de mobilité/déplacements et de leur déclinaison au niveau régional (pôle Mobilité durable). Il est notamment chargé de l'animation de l'observatoire régional des transports et de la conduite d'études et de la thématique « bruit » pour l 'ensemble de la DREAL (veille réglementaire, animation du réseau régional bruit, PBBE, ...)

- du suivi du volet mobilité du CPER comme des programmes européens ainsi que la représentation locale de l'Etat en tant qu'AOT (Autorité Organisatrice de Transport) ferroviaire

- de la programmation et du suivi du BOP 203.

Le poste pourra être amené à évoluer, dans le cadre de mobilités et de changement d'organisation du département.

► Description du poste (Finalités et missions et liaison hiérarchique) :

max 2 980 caractères

En tant que chargé-e de mission intégration environnementale vous travaillerez en équipe avec le chargé de mission A 154 sur la mise en concession autoroutière de l'A154, en lien avec la DGITM et le service de la DREAL en charge des missions environnementales
- en charge des questions environnementales liées aux projets d'infrastructures
- en charge de la question de l'évaluation environnementale du volet mobilité du CPER 2023-2027 et de son suivi
- appui aux maîtres d'ouvrage délégués sur la question des mesures compensatoires liées aux opérations routières
- en charge du suivi des opérations routières des départements du Cher et de l'Indre (opérations routières sous maitrise d'ouvrage DREAL, gestion du foncier routier, …)
- en charge de l'animation régionale de la politique du bruit des infrastructures de transport en relations avec la DGPR et la DGITM, les DDT et les DIRNO/DIRCO (classement sonore des voies, cartes de bruit stratégiques et plan de prévention des bruits dans l'environnement, gestion des plaintes et des points noirs du bruit, …).

Les missions du poste sont dépendantes de l'actualité concernant l'A154 et des phases de procédures. Cependant, elles nécessitent une phase d'appropriation du projet, des acteurs et des contraintes environnementales et administratives.

Liaison hiérarchique :
Les chargé-e-s de mission « intégration environnementale » et « A154 » ont vocation à travailler en étroite relation sur le sujet de la future autoroute concédée, sous le pilotage du référent du projet, le chef du PASI.

Relations internes et externes avec :
- les services de l'État : autres services de la DREAL, autres DREAL, administration centrale (DGITM), CEREMA, DIRNO et DIRCO, DDT de la région, préfectures de département, SGAR
- les collectivités locales : conseil régional, conseils départementaux, agglomérations , EPCI
- les opérateurs : bureaux d'études, entreprises, concessionnaires autoroutiers,

► **Descriptif du profil recherché (Compétences) :** *max 2 980 caractères*

Compétences techniques et administratives :
- Compétences environnementales, notamment en matière d'eau, de biodiversité ou d'évaluation environnementale.
- Compétences dans les procédures liées aux infrastructures, notamment autoroutières.

Compétences transversales :
- Animation et management d'équipes projet,
- Savoir rendre compte,
- Détection des enjeux
- Capacité de construire des éléments de langage (communication),
- Prise d'initiative et exercice des responsabilités.

Compétences relationnelles :
- Compétence en management en mode projet.
- Aptitude au travail en équipe : en interne au DID comme en transversal entre services de la DREAL
- Aptitude à l'animation de réseau,
- Rigueur,
- Professionnalisme,
- Motivation.

► **Conditions particulières d'exercice** : *max 1 160 caractères*

Bureau individuel, moyens et matériel bureautique classiques.

Horaires variables, application du règlement intérieur.

Localisation du poste à Orléans, déplacements sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire et Paris.

► **Informations complémentaires (ex contacts) :** *max 910 caractères*

Laurent MOREAU, Chef de Service (SMT) – 02.36.17.46.52
laurent.moreau1@developpement-durable.gouv.fr

Carine DUDA, Cheffe du département (DID) – 02.36.17.46.47
carine.duda@developpement-durable.gouv.fr

Xavier MANTIN, Chef du PASI - 02.36.17.46.64
xavier.mantin@developpement-durable.gouv.fr

→ pour les postes de A/B vacant (contrat possible) :

Vous êtes intéressé-e par ces missions ? contactez la(les) personne(s) ci-dessus à l'appui d'un CV avant la date de fin publication.
Les candidatures de fonctionnaires sont prioritaires et se font via le formulaire PM 104 : https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/pm_104_-janvier_2023.pdf
Formulaire à adresser aux ressources humaines : urappp-dreal.dreal-centre@developpement- durable.gouv.fr
Les candidatures privées ne seront examinées qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaire susceptibles d'aboutir à l'issue de la période de publication.

→ pour les postes de catégorie C (pas de contrat) ou SEV cat A et B :

Vous êtes intéressé-e par ces missions ? contactez la(les) personne(s) ci-dessus à l'appui d'un CV avant la date de fin publication.
Seules les candidatures de fonctionnaires seront instruites (pas de candidature de contractuel possible) via un formulaire PM 104 : https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/pm_104_-janvier_2023.pdf.
Formulaire à adresser aux ressources humaines : urappp-dreal.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr